

Bulletin d'information 2013



Zeitung - Drieding



Travaux publics - Carrières - Concassage
Réseaux divers - V.R.D. - Vidange fosses



ENDLING T.P. SAS

28, rue Principale
67290 WEISLINGEN
Tél. 03 88 01 55 60 - Fax 03 88 01 51 33



TECHNIC MEDICAL

Port de ses 30 ans d'expérience, TECHNIC MEDICAL vous accompagne et vous conseille dans l'achat de matériel médical.

Tout pour le maintien à domicile et l'aide dans la vie quotidienne



Livraison à domicile



Vente et Location de lit médicalisé, de fauteuil roulant, de soulève malade...

28, Grand' rue 57905 DIEDING - ZETTING
Tél 03 87 02 17 97 - Fax 03 87 02 00 66
technic.medical@free.fr

Nous vous accueillons :
du Lundi au Jeudi : de 8 à 12 et de 13 à 17h
le Vendredi : de 8 à 12 et de 13 à 16h

RESTAURANT LE CAQUELON

Le spécialiste des fondues



6, rue de la Sarre
57905 DIEDING

Tél. 03 87 02 12 86
Port. 06 78 81 27 53
lecaquelon57@gmail.com

PEINTURES FRANCOIS

www.peinture-francois.com

peinture-francois@wanadoo.fr

Travaux extérieurs

Ravalement de façades

Isolation thermique

Crépis



Travaux intérieurs

Tapiserie

Peinture à l'ancienne

Peinture murale et décorative

Revêtements de sols

Plafonds et murs techniques

5 place Sibille

57200 Sarreguemines

Tél: 0387988260

Fax: 0387953670



Ent. KLEIN ROGER

Peinture intérieur et extérieur

57990 IPPLING

Tél./Fax : 03 87 02 47 10



S.G.E. GINGEMBRE & ASSOCIÉS S.A.S

Cabinet de Typographie et d'arpentage
Géomètre expert D.P.L.G.

6, rue Louis Verdet - **57200 SARREGUEMINES**

Tél. 03 87 98 11 30 - Fax : 03 87 95 03 70

JEREMIE TOITURE

Goettmann jérémie

13 rue principale
57510 Hilsprich

06-85-36-86-28

03-87-02-63-73

djertoiture@live.fr



Charpente-Couverture-Zinguerie
Etanchéité-Dalles sur plots

imprimerie sarregueminoise

Chemin des tuileries
Route de Nancy
57211 Sarreguemines
Tél. 03 87 98 07 37
Fax 03 87 98 04 95
imprimerie@sarregueminoise.com

l'impression de vos expressions

dépliants
brochures
entêtes de lettre
plaquettes
affiches
flyers
édition
cartes postales
cartes de visite



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Dans l'éditorial de l'année dernière, j'ai annoncé la création prochaine du site internet de la commune et donc la possibilité de télécharger des documents et de glaner des informations en ligne tout au long de l'année. Malheureusement l'agence de conception auprès de laquelle nous avons passé commande n'a pas respecté ses engagements, et l'ouverture du site prend du retard. Le traditionnel bulletin, auquel vous êtes attachés, restera donc, dans l'immédiat, notre principal vecteur de diffusion de l'information.

En le parcourant vous retrouvez, dans l'ordre, les rubriques habituelles. La situation financière de la Commune fait suite aux pages Travaux. Quand on considère la masse et le coût des investissements réalisés durant l'année 2013, on est en droit de se demander avec quel argent les dépenses ont été couvertes. La réponse n'est pas loin : Nous n'avons pas eu recours à l'emprunt. Nous n'avons pas augmenté les impôts locaux. Nous avons, en revanche, pu bénéficier d'un maximum de subvention, dotation, participation, fonds de concours pour la plupart des opérations engagées. Nos partenaires financiers sont tour à tour la Communauté d'Agglomération, le Conseil Général, la Région Lorraine, l'Etat et même l'Union Européenne. Malgré des investissements forts notre situation financière est saine et notre endettement diminue. De plus, des aménagements et équipements structurants comme la déchèterie et la piste cyclable en direction de Wiesviller ont été réalisés par la CASC sur le ban de notre commune. Ils valorisent notre territoire. La dépense se chiffre à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Mais l'embellie ne va pas durer : la conjoncture n'incite pas à l'optimisme. La dotation de fonctionnement allouée aux communes par l'Etat va baisser en 2014, et davantage encore en 2015. Nos partenaires financiers habituels auront, eux aussi, moins d'argent à distribuer pour soutenir les investissements des communes. Celles-ci ne pourront bientôt plus compter que sur leurs ressources propres pour financer les projets. Or dans une commune comme la nôtre, plombée par une attribution de compensation négative de la taxe professionnelle, la principale recette provient de l'imposition

des ménages (taxe sur le foncier bâti et taxe d'habitation). Si l'on exclut une augmentation de la pression fiscale, il ne reste comme solution que l'augmentation du nombre de foyers fiscaux. Pour assurer un bon niveau de service, garder nos écoles ouvertes, maintenir l'accueil périscolaire, agrémenter notre cadre de vie, il est indispensable de développer l'offre de logements. Deux projets d'aménagement sont à l'étude, ils tardent à se concrétiser pour des problèmes de maîtrise foncière. La négociation avec les propriétaires indécis pourrait être confiée à l'Etablissement Public Foncier Lorrain (EPFL).

Parallèlement à l'indispensable développement urbain, il reste nombre d'améliorations à apporter à notre cadre de vie : Toiture et isolation extérieure de l'école maternelle, réaménagement et agrandissement de la cuisine de la salle socioculturelle, création d'une aire de jeux et convivialité pour les mamans et leurs enfants, sont préprogrammés pour 2014. La requalification de la voirie communale avec l'effacement des réseaux aériens devrait se poursuivre par tranches dans les années à venir, tant à Dieding qu'à Zetting.

Mais il ne m'appartient pas d'en fixer le calendrier et encore moins de décider de ces programmes. J'ai considéré en effet qu'après cinq mandats d'élu municipal, dont trois mandats de maire, le temps était venu de laisser la place. Je ne serai plus candidat aux prochaines élections municipales. Je tiens à remercier publiquement mes fidèles adjoints pour leur engagement sans faille à mes côtés, l'équipe municipale, qui m'a toujours soutenu, le personnel communal pour son dévouement, et vous tous, chers concitoyens, qui m'avez mandaté à cinq reprises. J'ai servi la Commune avec passion en y consacrant toute mon énergie pour mériter la confiance que vous avez placée en moi. En mars prochain une nouvelle équipe sollicitera vos suffrages. Elle se choisira un nouveau maire, qui reprendra le flambeau. Et la vie continuera.

Au seuil de l'Année 2014, je vous présente, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux de Santé, de Prospérité et de Bonheur !

Jean-Marie Meyer



Travaux

VOIRIE COMMUNALE

Aménagement de la rue de l'église, partie basse et renforcement du talus rue des abeilles

Coût total : 150 729 €

- Lot 1 : enfouissement des réseaux : 34 889 €
- Lot 2 : travaux de voirie : 65 940 €
- Lot 3 : renforcement du talus rue des abeilles : 40 183 €
- Mission de maîtrise d'œuvre : 3 645 €
- Achat de lampadaire : 6 071 €
- Pose de podotactiles : 4 550 €

Subventions :

Pacte 57 Conseil Général : 85 000 €

Fonds de concours CASC : 18 000 €

Fonds CASC programme Pave : 6 050 €

Subvention ERDF + CASC pour l'enfouissement des réseaux : 10 758 €

Réfection de la couche de roulement, réfection de trottoirs et petits travaux de voirie : 54 808 €

Rues de la chapelle, de la barrière, de l'église (partie haute), du maire Jamann, des mésanges, du chemin de fer, rue de Dieding

Achat et installation de panneaux signalétiques : 1 713 €

Travaux d'assainissement : 15 959 €

Curage de fossé, rue de Sarreinsming : 1 090 €

Subventions : Programme voirie + assainissement pluvial

Conseil Général - Pacte 57 : 23 000 €

Fonds CASC : 12 500 €





ECLAIRAGE PUBLIC

Remplacement des lampes boules, rue de La Jarrie, rue de Tholey, rue des mésanges :
29 995 €

Subventions :
ADEME : 11 880 €
Conseil Général
Pacte 57 : 7 259 €



Fourniture et pose de bornes lumineuses sur 2 chemins piétonniers : 2 185 €

Mise en place de variateurs de puissance : 14 158 €
Rues de Dieding, de Sarreinsming, de l'église, pont de la Sarre et Dieding
Subvention : Fonds CASC «Eclairage public» : 5 000 €



BATIMENTS COMMUNAUX

Stade René-Bernard

Fourniture et pose de grillage de protection autour du stade : 968 €
Travaux exécutés en Régie



Ecole primaire

Isolation et ravalement de façade : 40 762 €
Travaux de zinguerie : 1502 €
Subventions :
Région Lorraine – Feder Mesure B11 : 3 556 €
DETR2013 : 4 917 €
Fonds CASC : 11 000 €





Autres Dépenses d'Investissement



Mise en place d'un accueil périscolaire : 25 567 €

- Travaux de gros-œuvre : 9 304 €
- Installation d'une cuisine équipée et d'un lave linge : 6 950 €
- Mobilier : 3 428 €
- Installation de stores : 2 615 €
- Ordinateur portable : 996 €
- Logiciel gestion périscolaire Bel Ami : 1 471 €
- Matériel pédagogique : 1 525 €

Subventions :

Etat – DETR2013 : 3 449 €
Europe - Programme LEADER : 4 345 €
Conseil Général Pacte 57 : 10 000 €

Mairie

Motorisation électrique des volets : 1 009 €
Achat d'un logiciel Jvs on line : 6 066 €

Salle socioculturelle

Achat de mobilier : 5 tables et 40 chaises supplémentaires : 3 792 €

Bureau de vote de Dieding : 10 tables + 20 chaises (destockage)

Ancienne école de Dieding

Réfection de la toiture du préau servant d'abri pour le matériel roulant de la commune : 2 720 €
Travaux exécutés en Régie



Retouches de peinture sur bâtiments communaux : 1 052 €

ACQUISITIONS FONCIERES : Coût : 5 889 €

PLANTATION

- Plantations et aménagements autour du parking, de la salle et de la mairie : 3 851 €
- Plantation en forêt communale : 1 601 €

EGLISE DE DIEDING

- Réfection de la toiture et du clocheton : 108 908 €
- Tubage conduit de fumée : 1 739 €
- Pose d'un paratonnerre : 5 830 €
- Mise en conformité de l'accès aux combles : pose d'une crinoline : 680 €

Subventions :

Région Lorraine : 16 260 €
Conseil Général – Pacte Patrimoine : 27 318 €
Fonds CASC : 50% de la charge résiduelle
Subvention parlementaire : 3 000 €





Travaux en régie

- Périscolaire : abattage de cloisons, pose de portes, dépose et pose d'un faux plafond, pose de carrelage, d'une crédence, modification de l'accès au vide sanitaire, etc ...
- Clôture du terrain de football
- Nombreux travaux d'entretien, fauchage, fleurissement de la commune
- Curage des avaloirs
- Déneigement et salage des routes



Chargement de sous-produits routiers pour l'entretien des chemin ruraux



Les ouvriers communaux s'apprêtent à poser des dalles dans la cuisine de l'accueil périscolaire

TRAVAUX SUSCEPTIBLES D'ETRE REALISES EN 2014

si les demandes de subventions sont honorées
et si la nouvelle équipe municipale retient les projets comme prioritaires

- Agrandissement et réaménagement de la cuisine de la salle socioculturelle
- Aménagement d'une aire de jeux conviviale et familiale
- Réfection de la couverture de l'école maternelle et isolation thermique du même bâtiment



Situation financière

Qu'en est-il de la situation financière de notre commune ?

A partir d'une approche comparative et dynamique, nous avons pu mener une analyse financière approfondie de la situation de notre municipalité. Dans le cadre de cette dernière, nous avons, en effet, étudié les données financières de la commune de Zetting en les comparant à celles des autres municipalités dont la population est comprise entre 500 et 2000 habitants.

La restitution des données sur plusieurs années nous permet par ailleurs d'adopter une approche dynamique, favorisant ainsi la mise en lumière des évolutions passées.

Quel est l'état de la dette ?

Lorsque l'on s'attelle à l'analyse de la situation financière de toute entité, qu'il s'agisse d'une commune, d'un établissement ou même d'une entreprise, un des principaux indicateurs à étudier est **l'encours de la dette**. Début 2013, le montant de l'encours était de 291.162 € pour la commune de Zetting, soit 349 € par habitant. La moyenne du département se situait alors à 486 € et la moyenne nationale à 595 €.

Notre encours par habitant est ainsi 41 % plus faible que la moyenne nationale pour les communes de la même strate. Entre 2012 et 2013, le remboursement du capital a permis en effet de passer de 418 € par habitant à 349 € par habitant.

L'encours de la dette doit être apprécié au regard de **la capacité de désendettement**. Ce ratio mesure le volume de l'encours par rapport à l'épargne brute, correspondant aux résultats de fonctionnement, auxquels on soustrait les charges de fonctionnement. Cet indicateur mesure, en années, la durée nécessaire pour le remboursement total de l'encours.

Sachant que le montant de notre épargne brute se situe aux alentours de 130.000 €, notre capacité de désendettement s'élève ainsi à 2,5 années. La moyenne nationale se situe quant à elle autour de 3,2 années.

L'analyse de l'encours de la dette permet ainsi de mettre en avant une situation relativement saine et favorable pour la commune de Zetting. Car, ne l'oublions pas, les emprunts d'aujourd'hui seront les impôts de demain.

Qu'en est-il de la pression fiscale ?

D'autres indicateurs permettent de mesurer l'effort fiscal supporté par les ménages de la commune. Ainsi, l'étude montre que **les recettes fiscales par habitant** s'élèvent à 181,97 €, ce qui est inférieur aux moyennes départementales (225 €) et nationales (277 €). Les taux d'imposition pratiqués apparaissent donc tout-à-fait mesurés et stables au regard du peu d'évolution constatée sur les années passées.

Par ailleurs, la valeur locative moyenne des immeubles d'habitation s'élève à 2.383 €, ce qui est inférieur aux moyennes départementales et nationales qui s'élèvent respectivement à 2.949 € et 2.589 €. Sur ce point également l'approche comparative est favorable à la commune.

En contrepartie, cette faible pression fiscale des ménages oblige à une certaine rigueur de gestion dans les dépenses de fonctionnement. Celle-ci permet alors de dégager suffisamment de fonds pour les travaux d'investissement à entreprendre, tels que les achats d'équipement, la réfection des voiries et autres aménagements.

Quelles sont nos possibilités d'investissement ?

En 2012, les dépenses d'investissement étaient supérieures de 30 % aux recettes fiscales qui s'élevaient à 181.974 €. Ces dépenses d'investissement atteignaient donc 235.914 €.

Evidemment, afin de conserver cette autonomie financière et ce faible niveau d'endettement, il s'avère important de veiller à compenser toute dépense de fonctionnement nouvelle, par une évolution des recettes.

Les recettes fiscales actuelles devraient s'accroître ces prochaines années grâce à un effet volume. La création de nouvelles zones d'habitation augmenterait en effet le nombre de contribuables sur la commune.

Quoi qu'il en soit, au regard des perspectives économiques qui se dessinent, il est fort à parier que les dotations de l'Etat devraient connaître une baisse importante ces prochaines années. L'adage populaire « Aide-toi et le ciel t'aidera » n'a jamais été autant d'actualité.





Entre PLU, PLUI, SCOT, et disponibilités foncières

Quelles sont les marges de manœuvre de la Commune pour se développer ?

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol. A Zetting il a été approuvé et rendu exécutoire le 19 mai 2006. Il remplace le POS (Plan d'occupation du sol). Il reflète le projet global d'aménagement de la commune dans une optique de développement durable et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

Il comprend :

- un rapport de présentation qui contient un diagnostic et explique les choix effectués.
- Un rapport d'aménagement et de développement durable (PADD) qui

définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.

- Un règlement et des documents graphiques qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.

Le règlement et les documents graphiques sont opposables à toute

personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions. Le PLU est accompagné d'annexes (servitudes d'utilité publique, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, etc...).

Concernant les extensions urbaines, le PLU de la commune de Zetting a prévu pour les vingt prochaines années : 5 petites zones AU, dont 2 à Dieding.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) prévoyait

technocrates parisiens, qui profiteront d'une prochaine occasion pour réduire les prérogatives des maires dans le domaine de l'aménagement urbain.

Le SCoTAS (Schéma de cohérence territoriale de l'arrondissement de Sarreguemines)

est un document d'urbanisme qui détermine à l'échelle des 83 communes de l'arrondissement de Sarreguemines, plus la commune alsacienne de Siltzheim, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques

sectorielles, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Le



dans l'un de ses volets un transfert généralisé de la compétence de l'urbanisme des communes aux structures intercommunales (communautés d'agglomération ou communautés de communes). Ce projet de loi a été profondément amendé par le Sénat lors de son examen, fin octobre 2013, en instaurant une minorité de blocage pour les transferts. Mais la réforme reste sur la table des

projet a été arrêté en avril 2013. Il a été soumis à enquête publique en septembre et à l'avis des Services publics de l'Etat et des Territoires ainsi que des Chambres Consulaires. Il sera finalisé en janvier 2014 et s'imposera aux PLU et éventuels PLUI. Les collectivités disposeront de 3 ans pour mettre leurs documents d'urbanisme en compatibilité avec les prescriptions du SCoTAS.



Que prévoit le SCoTAS en matière d'urbanisation des communes rurales ?

Il part d'un constat :

au cours des années 1999-2010, dans l'arrondissement de Sarreguemines, les communes rurales ont été les moteurs de la croissance démographique au détriment des villes. L'objectif fixé par la Directive Territoriale d'Aménagement et de Développement (DTA) est d'inverser cette tendance. Le projet de SCoT ne peut l'ignorer : **« Il faut à travers le SCoT rechercher un nouveau dynamisme des polarités urbaines, en particulier sur Sarreguemines et Bitché ».**

Pour bien comprendre il faut savoir que le SCoTAS distingue :

1 pôle urbain majeur : Sarreguemines ;

3 pôles urbains : Bitché, le bipôle Rohrbach-Petit-Réderching, et Sarrebourg.

7 « pôles d'équilibre secondaires » : Grosbliederstroff, Hambach, Puttelange-aux-Lacs, Woustviller, Volmunster, Montbronn, le bipôle Lemberg/Goetzenbruck.

71 communes rurales, dont Zetting.

Dans les années 1999-2010, 63% des 500 logements réalisés chaque année l'ont été dans les communes rurales, soit en moyenne 315 logements par an. 37% seulement l'ont été dans les pôles urbains, soit 185 par an, en moyenne.

Pour les vingt ans à venir le SCoTAS prévoit une production moyenne de 600 logements par an, en la réorientant vers les polarités urbaines et pôles secondaires d'équilibre, au

détriment des communes rurales. Ces dernières ne disposeraient plus que de 40%, soit 240 logements par an au lieu de 315 réalisés précédemment. 60% de la production de logements (soit 360 annuellement) devraient être réalisés dans les polarités et s'accompagner en outre d'un maillage renforcé d'équipements de commerce et services de proximité. **« Le développement des capacités d'accueil de nouvelles populations sera également accompagné d'un effort réel sur la façon de produire des logements (typologie, densité, forme) sur l'ensemble des communes du SCoTAS. Ces efforts seront accentués sur les polarités urbaines. »**

Il apparaît clairement que les Directives du Grenelle II de l'Environnement visant à réduire les temps de transport, à limiter l'étalement urbain, à préserver les milieux naturels, la faune et la flore, entraîneront une densification des zones urbaines et une sanctuarisation des zones rurales, qu'il faudra « préserver » pour leur qualité patrimoniale et environnementale. **« Leur développement urbain doit être adapté aux possibilités d'assimilation (sic !) de nouveaux habitants et s'appuyer notamment sur les potentialités d'accueil dans le tissu urbain existant. »**

Comment envisager dans ces conditions, le développement raisonné mais indispensable de notre commune ?

Le PLU de la commune de Zetting a prévu une extension urbaine dans cinq périmètres bien définis classés

en Zones 1AU et 2AU. Le sigle AU signifiant A Urbaniser. L'étude commandée par la CASC auprès de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Lorrain) en retient trois comme **« territoires à enjeu »** : 2 à Zetting, 1 à Dieding.

Une opération d'acquisition du foncier est en cours sur deux de ces trois zones. L'une concerne l'aménagement urbain d'un périmètre défini sur les lieux-dits Freigärten, Thauwiese, Vor Meien. Ce projet est porté par la commune, épaulée par un bureau d'études spécialisé dans la conduite des opérations d'aménagement. A ce jour la commune a acquis environ 65% du foncier.

Le deuxième projet a été initié par un aménageur privé, à Dieding, dans le prolongement du village-rue, sur des terrains situés de part et d'autre de la route communale, depuis la fin de la zone urbanisée en direction de Wittring jusqu'au talus de la voie ferrée.

La commune est attelée à cette tâche depuis plusieurs années. Des candidats à la construction se font connaître régulièrement. Des propriétaires ont vendu le foncier pour rendre les opérations possibles. D'autres s'approprient à le faire. Quelques-uns tardent... Si la situation reste figée chez nous d'autres communes rurales s'empresseront de réaliser la portion congrue de logements octroyée demain en dehors des polarités.

Qu'advient-il si les deux opérations en projet n'aboutissent pas ?

La commune restera repliée sur elle, perdra de son attractivité, verra sa

Entre PLU, PLUI, SCOT, et disponibilités foncières



... Suite

population vieillir sans se renouveler, les écoles fermer faute d'enfants. L'immobilier existant se dépréciera : les maisons à vendre trouveront

difficilement preneur s'il n'y a plus ni animation, ni service. Ce scénario décliniste et pessimiste nous pouvons l'éviter en levant les blocages

sur le foncier, en accompagnant la marche en avant de notre commune. Nos atouts sont réels, valorisons-les au lieu de les geler !



Esquisse d'aménagement
à Dieding

Esquisse d'aménagement
à Zetting



Esquisses produites par des aménageurs dans le cadre d'études de faisabilité. Ces documents de travail sont appelés à évoluer au gré des remarques formulées, avant leur valida-

tion par les élus. La surface moyenne des parcelles à Zetting (5,5 ares en moyenne) peut paraître faible : elle tient compte des préconisations du Grenelle II visant à économiser le foncier.

Ces surfaces ne sont pas figées. La proposition pour Dieding en est l'illustration. Mais ces projets resteront sur le papier tant que la maîtrise du foncier ne permettra pas de les concrétiser.



Eglise de Dieding

Travaux de charpente, zinguerie et couverture

Pourquoi des travaux à l'église de Dieding, alors que ceux entrepris sur l'église de Zetting sont à peine achevés ?

Pour plusieurs raisons : Dans les deux cas le bâtiment appartient à la commune. Dans les deux cas la paroisse qui l'occupe est dépourvue de moyens pour subvenir aux dépenses. Dans les deux cas la précédente restauration date de l'immédiat après-guerre et nécessite donc une intervention urgente pour préserver le patrimoine. Grâce à la sollicitation de nos partenaires financiers et à notre recherche obstinée de mécénats, les deux opérations ont pu bénéficier de subventions cumulées qui limitent la charge de la commune à un peu plus de 20% du coût global.

A Dieding les travaux de toiture ont porté à la fois sur le bâtiment principal, les bâtiments adjacents (sacristie et sas d'entrée) ainsi que sur le clocheton.

Pour chaque composante étaient prévus les lots suivants : échafaudage, dépose de l'ancien, fourniture et pose de bois de charpente, fourniture et pose de bois et matériaux de couverture, lot zinguerie, fenêtres de toit et lucarne sur le bâtiment principal, abat-son sur le clocheton, traitement de la corniche. Les ardoises du clocheton sont posées à l'identique des anciennes, en «schuppen». Les autres corps de bâtiment sont recouverts d'abord d'un écran de sous-couverture renforcé puis de tuiles plates rouge brique, de format 18/38, modèle Biberschwantz, 36 tuiles au m². La corniche et les bois de charpente apparents sont en Douglas.

Le chantier a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise EISENBARTH de Petite-Rosselle, spécialisée dans la réfection des clochers, églises et patrimoine ancien. Les Ets Schwartz-Hum poseront le



paratonnerre. MultiServices JLP est chargé de rétablir le conduit de fumée.

Coût des travaux : 91 061 € HT (toiture)
+ 4 875 € HT Paratonnerre
+ 1454 € HT Réfection du conduit de fumée
Total : 97 390 € HT, soit 116 478 € TTC

Plan de financement :

Subventions :

Conseil Général de la Moselle : PACTE 57 Volet Patrimoine : 27 318 €

Région Lorraine : CADT Développement des territoires ruraux: 16 260 €

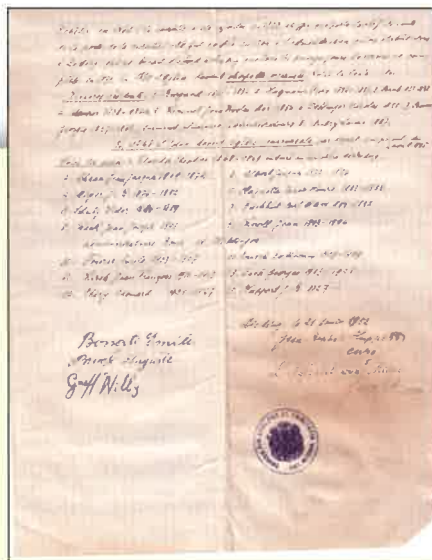
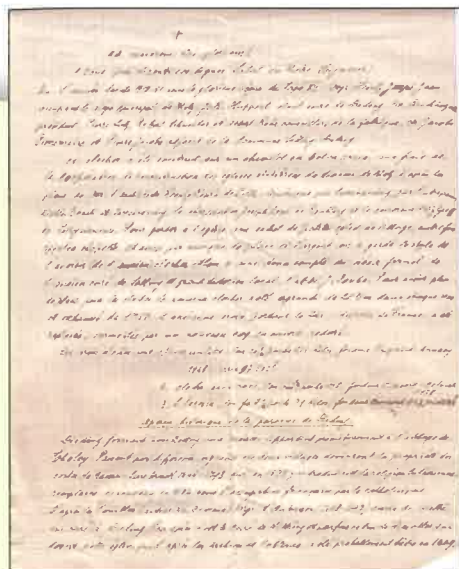
Fonds parlementaires (via le député) : 3 000 €

Fondation du Patrimoine : montant non connu à ce jour

Fonds de concours de la CASC : 50% de la charge résiduelle



Contenu du message conservé dans une bouteille scellée, trouvée lors des travaux de couverture, dans le bulbe qui supporte la croix, à la pointe du clocher de l'église de Dieding



Ad majorem Dei gloriam !

A tous (ceux) qui liront ces lignes Salut en Notre Seigneur !

En l'année sainte 1950-51 sous le glorieux règne du Pape (Pie) XII, Mgr Heintz Joseph Jean occupant le siège épiscopal de Metz, J-B Huppert étant curé de Dieding, Mr Bruch Auguste président, Pierre Lutz, Robert Schneider et Albert Rohr conseillers de la fabrique, Mr Jacobs Pierre maire et Pierre Jacobs adjoint de la commune Zetting-Dieding.

Ce clocher a été construit sur un chevalet en béton armé, aux frais de la coopérative de reconstruction des églises sinistrées du diocèse de Metz, d'après les plans de Mr l'architecte Koenig Henri de Petite-Amérique près Sarreinsming, par l'entrepreneur Niclés-Bonati de Sarreinsming, le charpentier Joseph Toni de Rouhling et le couvreur Willy Greff de Sarreguemines. Pour garder à l'église son cachet de petite église de village, autrefois appelée chapelle, et aussi par manque de place et d'argent on a gardé le style de l'ancien clocher et l'on a ainsi tenu compte du désir formel de l'ancien curé de Zetting, et grand historien local, l'abbé J. Toubas. Pour avoir plus de place pour les cloches le nouveau clocher a été agrandi de 20 cm dans chaque sens et exhaussé de 1 m. 50. L'ancienne croix portant le lis des rois de France a été remplacée, surmontée par un nouveau coq en cuivre redoré.

Les trois cloches sont :

1. Immaculata, ton ré 1/6, poids 205 kilos, fondeur Pougard, Annecy 1948, Prix 97 507 f.
2. Cloche sans nom, ton mi 1/6, poids 150, fondeur Cos-sard - Colmar 1878
3. S. Theresia, ton fa #1/6, poids 79 kilos, fondeur Cos-sard 1947, prix 25 219 f.

Aperçu historique de la paroisse de Dieding :

Dieding formant avec Zetting une mairie appartient primitivement à l'abbaye de Tholey. Passant par différents seigneurs ces deux villages devinrent la propriété des

comtes de Nassau-Sarrebrück 1449-1793, qui en 1575 y introduisirent la religion luthérienne, remplacée de nouveau en 1684, sous l'occupation française, par le catholicisme. D'après les Pouillés (auteur : Nic. Dorveaux) Mgr d'Aubusson (1668 - 1697) essaie de mettre un curé à Dieding. Peu après c'est le curé de Wittring et parfois celui de Wiesviller qui dessert cette église, qui d'après les archives de Coblenze a été probablement bâtie en 1609. Rebâtie en 1762 (la sacristie a été rajoutée en 1777, chiffre que porte la clef de voûte de la porte de la sacristie) elle fut confiée en 1764 à l'administration qu'on établit alors

à Zetting, qui ne binait d'abord à Dieding que tous les quinze jours. Le service se complète en 1771. En 1830 l'église devint **chapelle vicariale**. Voici la liste des **vicaires résidents** :

1. Burgund : 1830-1834 - 2. Heitzmann Pierre : 1834-1837
3. Staub : 1837-1838 - 4. Maurer : 1838-1844
5. Kimmel Jean-Nicolas : 1845-1854 - 6. Dehlinger Nicolas : 1855 - 7. Stosse Georges : 1857-1861 / Suivirent plusieurs administrateurs / 8. Aubry Louis : 1867.

En 1868 l'Eglise devint succursale par décret impérial du 4 avril 1868. Voici les curés :

1. Flauder Théodore 1868-1869 enterré au cimetière de Dieding.
 2. Schaan Jean-Jacques 1869-1872
 3. Albert Jacques 1872-1876
 4. Meyer J.B. 1876-1882
 5. Haquette Ernest Henri 1883-1886.
 6. Schutz Victor 1886-1889
 7. Buchheit Carl Albert 1889-1892
 8. Wack Jean-Joseph 1893
 9. Knoll Jean 1893-1894
- Puis les administrateurs : Bour et Hoblinger
10. Fourer Emile 1903-1907
 11. Tusch Barthélémy 1907-1909
 12. Kirch Jean-François 1910-1913
 13. Isch Georges 1913-1925
 14. Thiry Edouard 1925-1927
 15. Huppert J.B. 1927 - ...

Dieding le 21 février 1952

Ont signé :

Jean-Baptiste Huppert, curé

L'adjoint au Maire : Jacobs

Bonati Emile

Bruch Auguste

Greff Willy



L'accueil périscolaire

De quoi s'agit-il ?

C'est un service proposé aux parents en lien avec l'école. Mis en place, à l'origine, en milieu urbain, par des associations de parents pour répondre au besoin de garde des enfants pendant les moments de la journée qui précèdent ou suivent les temps de classe obligatoires.

De la garderie à l'accueil de loisirs périscolaire :

Conçu d'abord par et pour les citadins, ce service était alors rendu dans l'enceinte de l'école par des bénévoles des associations de parents. En l'absence d'une réglementation spécifique, chaque école s'organisait à sa manière. Tantôt simples garderies, tantôt spécialisées dans l'aide aux devoirs ou ouvertes sur des activités ludiques pour passer le temps.

Avec l'accroissement du taux d'activité salariée des mères de famille, le besoin de structures d'accueil périscolaire explosa. Débordées, beaucoup d'associations de bénévoles s'en remirent aux communes. Celles-ci engagèrent des animateurs salariés.

A partir de 1996 les Services en charge de la jeunesse et de la famille (Jeunesse et Sports, Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelle et Infantile) réglementent les conditions de fonctionnement de ces structures et font évoluer les garderies en accueils de loisirs périscolaires.

Pour être agréés et éligibles à des subventions, ces derniers doivent employer du personnel qualifié et professionnel : des animateurs titulaires de titres ou diplômes (CAP Petite Enfance ; BAFA ; BAFD) répondant aux critères de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. La structure, d'abord appelée CLAE (centre de loisirs associé à l'école), puis ALAE (accueil de loisirs associé à l'école), doit être habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des enfants pour des activités de loisirs, à l'exclusion de la formation. D'autres conditions sont imposées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : l'élaboration d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique ; le respect d'un taux d'encadrement Animateurs/ Enfants, qui varie en fonction de l'âge de ces derniers.

Les missions de l'accueil de loisirs périscolaire :

Elles s'articulent autour de 4 axes :

Assurer la continuité entre, d'une part, les heures et

jours d'ouverture scolaire et, d'autre part, les jours et heures de loisirs des enfants.

Rompre avec le rythme et la pression des acquisitions scolaires imposées.

Développer des activités en lien avec l'environnement de l'enfant et les réalités locales.

Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs qui contribuent à l'apprentissage de l'autonomie, à la socialisation et à l'épanouissement des enfants.

Qu'en est-il de l'accueil périscolaire dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Rémelfing - Zetting ?

Après l'hésitation provoquée par un sondage non concluant effectué en 2011, les deux communes décident de sauter le pas après la publication du Décret du 24 janvier 2013 relatif à la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire.

Deux structures d'accueil périscolaires sont mises en place à la rentrée 2013, l'une à Rémelfing, l'autre à Zetting. L'objectif est d'abord de répondre aux besoins des familles en accueillant les enfants le matin avant la classe, entre midi, et le soir après l'école. Les buts recherchés sont aussi de participer à l'éveil culturel des enfants, de favoriser l'expression des jeunes et créer du lien avec les habitants, de développer les loisirs éducatifs et pédagogiques pour tous, de favoriser l'accès aux loisirs collectifs.

L'association des pupilles de l'enseignement public de la Moselle (PEP 57)

Pour organiser ce service les communes ont décidé d'établir un partenariat avec une association spécialisée dans les loisirs éducatifs. Le choix s'est porté sur les PEP 57. Cette structure encadre et gère les accueils en mobilisant du personnel qualifié recruté localement. Le partenariat s'inscrit dans le cadre du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) signé entre les Communes et la CAF (Caisse D'Allocations Familiales de la Moselle).

L'investissement :

La commune de Rémelfing a mis à la disposition des PEP 57 la salle polyvalente, 13 rue de Nancy. A Zetting, la commune a réhabilité l'espace cuisine et une salle de classe non utilisée de l'école maternelle, 4 rue des



Mésanges. Un accord a été trouvé entre le personnel enseignant et les PEP 57 pour faire de la salle de motricité un espace partagé.

L'adaptation des locaux à leurs nouvelles fonctions et leur équipement ont entraîné, pour Zetting, des dépenses d'investissement à hauteur de 25 567 €, se décomposant comme suit :

Fourniture de portes, huisserie, faux plafond	1 477 €
Fourniture et installation d'une cuisine équipée	6 500 €
Mise en peinture	1 577 €
Fourniture de carrelage	547 €
Travaux d'électricité	2 655 €
Travaux de plomberie et sanitaire	3 048 €
Installation de stores à lamelles	2 615 €
Mobilier (tables, chaises)	3 429 €
Couverts, vaisselle et divers	515 €
Machine à laver	450 €
Ordinateur	996 €
Logiciel de gestion	1 758 €
Total des dépenses :	25 567 €



Certaines prestations (pose de carrelage, faux-plafond, déplacement de la trappe d'accès au vide sanitaire, etc...) ont été réalisées par les agents communaux pour contenir autant que possible la dépense.

Une demande de subvention a été faite auprès de l'Union Européenne au titre du programme Leader, auprès de la CAF de la Moselle, et de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). L'aide cumulée attendue devrait couvrir 65% de la dépense.

Le fonctionnement :

L'accueil périscolaire est réservé aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires du regroupement pédagogique. Les parents peuvent inscrire l' (les) enfant(s) de manière régulière ou occasionnelle. L'inscription régulière est hebdomadaire ou mensuelle. Les inscriptions occasionnelles doivent obligatoirement être confirmées par écrit, 24 heures à l'avance.

A Zetting, les enfants sont pris en charge par M. Weber Nicolas, directeur et Mme Schmitt Virginie, aux dates et horaires suivants :

Lundi , Mardi, Jeudi et Vendredi de l'année scolaire

7h30-8h30 : accueil des enfants à l'école

11h50 : prise en charge des enfants à la sortie des écoles

11h50-13h35 : repas, activités ludiques et temps à l'accueil périscolaire

13h35 : retour dans l'établissement scolaire

16h05 : prise en charge des enfants à la sortie des classes

16h05-17h05 : goûter (fourni par la structure), temps libre et activités

17h05-18h05 : départ des enfants au fur et à mesure de l'arrivée des parents



La tarification : Elle prend en compte le quotient familial (QF) du foyer fiscal

Repas et activités

Lun.-Mar.-Jeu.-Vend.	QF1 : de 0 à 600€	QF2 : de 601 à 1000€	QF3 : > à 1001 €
Matin : 7h30-8h30	0,90 €	1,10 €	1,20 €
Midi : 11h50-13h35	5,80 €	6,30 €	6,80 €

Activités du soir

Soir 1 : 16h05-17h05	1,70 €	1,80 €	1,90 €
Soir 2 : 16h05-18h05	1,70 €	1,80 €	1,90 €

Le coût résiduel de fonctionnement sera supporté par la commune. Il est prévu qu'une aide représentant 45% de cette charge soit apportée par la CAF de la Moselle.

La fréquentation :

Deux mois après l'ouverture, environ 20% des enfants scolarisés sur chacun des deux sites fréquentent l'accueil périscolaire pendant la pause méridienne. Il s'agit là, aux dires des PEP 57, d'un score encourageant pour une période de démarrage.

Animation du Périscolaire : Compte rendu du directeur et projets

Le périscolaire de Rémelfing/Zetting a ouvert ses portes en septembre.

Depuis les effectifs ne cessent d'augmenter ; pour preuve le nombre d'enfants inscrits : 4 le matin, 25 le midi, 7 le soir.

Votre périscolaire n'est pas une simple garderie ; vos enfants bénéficient d'une équipe d'animation dynamique et avenante, qui propose divers projets créatifs et éducatifs tout au long de l'année.

Le premier projet a vu le jour en

septembre/octobre.

Son thème - l'amitié franco-allemande - a permis aux enfants de découvrir l'alphabet, le drapeau, certains monuments et l'acquisition de mots de vocabulaire.

Pour clôturer ce premier cycle scolaire et fidéliser les enfants, une fête d'Halloween a été organisée le 18 octobre, veille de vacances. Un succès, puisqu'une cinquantaine d'enfants étaient réunis autour de jeux, déguisements et chasse aux bonbons.





Novembre et décembre ont eu pour thème - Les lutins passent à l'action -, une manière ludique de préparer les fêtes de Noël ; point de départ et fil conducteur permettant d'aboutir à la réalisation d'un mini film qui sera dévoilé aux parents en fin d'année scolaire.

Pour ce faire, un dessin animé a été projeté dans chacun des deux sites, transformés en cinéma pour une soirée, réunissant une trentaine d'enfants les 19 et 22 novembre.

De plus, à la veille des vacances de Noël, un goûter a été proposé aux parents afin de déguster les biscuits cuisinés par leurs enfants à l'occasion d'un atelier culinaire.

En 2014, le périscolaire proposera encore de nombreux ateliers ludiques et pédagogiques. Un thème bimensuel se déclinera de la manière suivante :

- Le matin des ateliers calmes et reposants favorisant concentration et écoute,
- Le midi des jeux et activités créatives en groupes pour façonner l'esprit collectif,
- Le soir des ateliers permanents comprenant :
 - Le lundi des ateliers créatifs permettant de développer imagination et autonomie,
 - Le mardi des activités d'éveil corporel améliorant motricité et coordination,
 - Le jeudi des ateliers culinaires afin d'étendre esprit critique et habilité,
 - Le vendredi des activités d'initiation sportive pour relâcher la pression et développer l'esprit d'équipe.

**Pour tout renseignement ou inscription :
Nicolas Weber 06/29/20/58/22**





Maisons Fleuries



Les lauréates du concours communal des maisons fleuries ont été invitées en mairie pour la remise des diplômes par le maire et les arboriculteurs. Cette année trois maisons à fleurissement restreint ont été primées sur les quinze prix distribués.

Les lauréates :

BELLOT Martine - BORDONNE Marie-France - DEL BIANCO Estelle - HEN Marcelle
HERMANN Christiane - HOFFMANN Adèle - HOFFMANN Christiane - KILLIAN Marcelline
LUTZ Béatrice - MEYER Eliane - MEYER Hélène - MEYER Nadine - MEYER Raymonde
MERTZ Audrey - STUNER Katia

Hors concours : MEYER Natacha

Etat Civil

NAISSANCES

Ont vu le jour cette année :

ROUMENS **Jacques**, Albert le 22/01/2013 à Sarreguemines
BRASTENHOFER **Nathan** le 25/04/2013 à Saint-Avold
GROSS **Jemmy** le 08/07/2013 à Forbach
REHM **Nélya**, Bélanda le 11/09/2013 à Sarreguemines
MEYER **Thomas** le 08/12/2013 à Sarreguemines
CORDIER **Marco** le 09/12/2013 à Sarreguemines



MARIAGES

Se sont unis :

VAUTRIN Laurent – HOFFMANN Raphaële le 20/04/2013
MAAS Marc – HIPPERT Anne-Laure le 06/07/2013
SCHEIBER Yves – SCHMITT Christine le 24/08/2013
KAESZ Frédéric – MAYER Nathalie le 21/12/2013

DECES

Nous ont quittés :

RIMLINGER Anne veuve THIEL le 01/01/2013
JANTZEN Jean le 05/04/2013
SCHMITT Joseph le 20/04/2013
HEISCHLING Denise épouse DINDINGER le 04/05/2013
SCHIEL Clément le 05/06/2013
KAESZ Germaine, épouse NICKLES le 28/11/2013





Garder le contact



DEPART A LE RETRAITE

Bonne retraite, Jean-Louis Kordentz !

C'est dans le cadre d'une sympathique Grill-Party que la famille de Jean-Louis, ses collègues ainsi que les élus de la commune se sont retrouvés, le soir du lundi 8 juillet, pour fêter le départ à la retraite de l'agent communal.

Le maire a rappelé le parcours professionnel du partant. Recruté par la commune en 2002 dans le cadre d'un contrat aidé de reconversion, suite à l'arrêt de son activité d'exploitant agricole ; puis embauché en CDD d'abord à temps complet et finalement à temps partiel. Il a insisté sur sa bonne intégration, son assiduité, sa polyvalence et aussi sa conscience professionnelle, illustrant son propos d'anecdotes vécues qui ont mis en avant les multiples facettes d'une personnalité attachante. Les collègues présents au grand complet ont tenu à lui remettre un cadeau de départ, tout comme la mairie. Au nom de la commune le maire l'a chaleureusement remercié en lui tendant une enveloppe et un petit paquet cadeau. Retraité désormais, Jean-Louis Kordentz n'a pas coupé les ponts. Il passe de temps en temps à la mairie ou à l'atelier. C'est ce qu'on appelle garder des liens !



FÊTE DES VOISINS !

La fête des rues du Maire Jamann et du Chemin de Fer... une histoire qui a débuté en Charente lors d'une sortie mémorable un week end de mai 1997...

La première rencontre s'est déroulée par une belle journée d'été 1997, soit deux ans avant que la désormais célèbre Fête des Voisins ne soit lancée par l'association Paris d'Amis ! En la matière, les Zettingeois ont su être à l'avant-garde !



Ce sera la première d'une longue série de fêtes et de retrouvailles. Ainsi, chaque année, les habitants du quartier ont plaisir à se retrouver autour d'un repas simple et gourmand pour partager un moment de convivialité.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour 2014 ! Il ne faudrait pas briser la longue chaîne de 17 années de fêtes sans interruption...

Bientôt les 20 ans !



Des gens de chez nous

Yvonne, vous n'êtes pas native de Zetting mais vous y habitez depuis bientôt cinquante ans. Qu'est-ce qui vous a fait quitter Sarreguemines pour venir vous installer chez nous ? Et quel a été votre parcours ?

J'ai vécu mes premières années à Bitche ; mes parents y tenaient un magasin de chaussures. Nous avons ensuite déménagé à Sarreguemines, rue Poincaré, où mes parents ont exploité le Café de l'Industrie, un établissement bien fréquenté, qui ne désemplissait pas. J'ai aimé l'animation et la joyeuse ambiance créée par les rencontres de clients. J'y ai aussi appris le métier.



Yvonne et Roger KLEIN

A partir de l'âge de 19 ans j'ai assuré, pendant une dizaine d'années, et jusqu'à sa fermeture en 1964, la gérance du cinéma Vox. A côté de la salle de spectacle, occupée principalement le soir, le restaurant Vox servait chaque midi le plat du jour à une cinquantaine de clients réguliers. Des avocats, architectes y côtoyaient des enseignants et même des élèves en provenance de ce que l'on appelait alors l'École Pratique.

En 1957 nous avons acquis l'immeuble et les fonds de commerce que la famille Beck exploitait à Zetting, près de l'écluse. La boulangerie-épicerie occupait une aile du bâtiment, les café-restaurant, débit de tabac, cabine téléphonique étaient installés dans l'autre aile. La gérance de cette dernière fut d'abord confiée, pendant trois ans, à M. Barbier. A l'échéance du bail, en 1960, M. et Mme Obringer, qui exploitaient déjà l'épicerie- boulangerie, ont aussi assuré la gérance du Café.

Lorsque je me suis installée, en 1964, avec Roger, mon conjoint, nous nous sommes employés à développer l'activité du Café-Restaurant et avons confié la gérance de la boulangerie-épicerie à M. Camille Weck, jusqu'en 1967. Après son départ la boulangerie est devenue un simple dépôt de pain et nous avons exploité nous-mêmes les deux commerces jusqu'en 1985. Les six dernières années d'activité se concentrent alors exclusivement sur le débit de boisson et la restauration, jusqu'à mon départ à la retraite en 1991 et la vente, à Mme Germaine Linet, de l'immeuble et du fonds de commerce.

Est-ce que vous avez trouvé à Zetting ce que vous attendiez d'un commerce ?



J'ai d'abord été surprise par la lourdeur de la tâche. Je ne pensais pas qu'un commerce dans un village pouvait être aussi accaparant, surtout quand il a fallu faire à longueur de journées le va-et-vient entre le comptoir de l'épicerie et celui du bar.

Quels sont vos meilleurs souvenirs de votre vie de commerçante ?

Il y en a beaucoup. Certains sont inoubliables et presque toujours en rapport avec le Café- Restaurant. Sait-on que jusqu'à la construction des vestiaires, à côté du stade, le Café était le quartier général des footballeurs : Ils s'y donnaient rendez-vous, s'y changeaient, se débarbouillaient après le match dans des bacs à lessiver installés dans la cour ou dans l'arrière-salle, tandis que l'arbitre allait se doucher dans notre salle de bain privée. Ensuite commençait la troisième mi-temps où ils trinquaient, chantaient, fêtaient la victoire



ou noyaient la défaite jusque tard le soir. Et c'était le même scénario lors de chaque match à domicile.

Durant la semaine, matin comme après-midi la fréquentation du Café n'était pas dense mais continue : en majorité des retraités auxquels se mêlaient tous les pauvres hères en perte de repères. Ils passaient faire un tour ou s'attardaient pour taper la belote. Le soir, l'ambiance était souvent plus intimiste. C'était l'heure des confidences autour du bar ou de la grande table ronde où les plus délaissés se sentaient moins seuls devant leur ballon de rouge.

Est-ce que l'activité « restauration » était quotidienne ou sur commande ?

La clientèle étant avant tout locale, il s'agissait de banquets programmés par les associations pour le week-end, de repas dansants, surtout à Carnaval ou la Mi-Carême. Tout était prétexte à fête : les conscrits, les classes d'âge, la nuit des sorcières, la Saint-Sylvestre, etc... Nous avons aussi assuré la restauration à la demande des familles, pour des retrouvailles : baptême, communion, mariage, obsèques.





Quel sentiment éprouvez-vous en repensant à vos années de « vie active » ?

Un peu de nostalgie. C'était le bon temps. Les gens aimaient se détendre après le travail et se retrouvaient naturellement au Café.

La relation avec les autres était le cœur de notre métier.

Derrière le comptoir de l'épicerie ou derrière le bar, avec Roger, nous apportions un service, et aussi un peu de chaleur humaine. Cela donne du sens à la vie. Nous avons passé de belles années dans le métier, et sommes partis avec le sentiment du devoir accompli.

A présent c'est la retraite ; nous coulons des jours heureux dans notre maison, sans perdre de vue le beau village de Zetting, qui s'étend à nos pieds.

Yvonne, nous vous remercions d'avoir accepté de parler de votre vie de commerçante. Elle a tant marqué les esprits que vingt ans après votre départ des lieux on continue de dire « chez Yvonne » pour les désigner.



Les écoles



L'école maternelle



Carnaval



*Sortie de fin d'année scolaire
à la ferme de Guebling*





*Sortie au musée des techniques faïencières.
Les enfants ont réalisé des poteries.*

Spectacle sur le thème du jardin



Semaine du goût

*goûter orange avec dégustation et réalisation
de recettes orange (brochette de fruits, gâteau
à l'orange, soupe de potiron etc).*



Les écoles



L'école élémentaire



Sortie du CP à la ferme



Présentation de danse des CM1 aux familles et aux élus (projet danse de création)



Les CM2 ont représenté l'Angleterre lors des rencontres départementales de football



Sortie des CM1 et CM2 à la Maison de l'eau et de la rivière à la Frohmuhl



Remise des grimoires aux élèves du CP et CM2



Classe de neige des CM2 à Combloux



Carnaval au CE1-CE2

St Nicolas au CE1



Sortie du CE1
au musée d'Art verrier de Meisenthal
et au musée du sabotier à Soucht



Les bus n'ont pas circulé aujourd'hui.
Il y a très peu d'enfants à l'école...
mais ils sont ravis d'être là !



CE1
Plantation
en forêt





Echo du jumelage



Au mois d'août, le maire de Tholey, Hermann Josef Schmitt a convié le Conseil municipal et le comité de jumelage aux festivités de la réouverture du Schaumberg après travaux. Une délégation s'est rendue sur place.

Lors des discours Fabien Stenger, adjoint représentant le maire s'est vu remettre une plaquette, « Amitié sans frontières » (Freundschaft ohne Grenzen) par le ministre sarrois pour les finances et l'Europe, Stefan Toscani.



Les membres du comité de jumelage de Zetting ont été chaleureusement accueillis par leurs homologues allemands et ont visité ensemble la tour et les environs du Schaumberg. La soirée s'est terminée autour d'une table joyeuse qui a permis de resserrer encore les liens existants.



Le lendemain Roland Zapp, apiculteur zettingeois, a exposé ses assortiments de miel sur le marché des spécialités régionales



Une médaille à Dieding

Alexandre coiffe les sommets



A 20 ans, Alexandre Schoettel de Dieding revient de Russie avec deux médailles d'or et un titre de champion d'Europe par équipes dans le domaine de la coiffure.

Il exerce son talent et sa passion dans le salon de coiffure de sa mère Solange. Formé au CFA Camille Weiss de Forbach, le natif de Dieding a déjà frisé l'élite mondiale en décrochant un titre de vice-champion du monde dans la catégorie junior à Milan à l'automne 2012 où il a décroché deux médailles.

C'est à côté du Kremlin à Moscou qu'Alexandre a fait parler son coup de ciseau et porté fièrement les couleurs de la France et de Dieding en réalisant notamment un fondu de nuque et en déployant ses connaissances en psycho-morphologie, relooking et colorimétrie, techniques apprises et entretenues durant ses longues années de pratique dans le salon familial.

L'artiste ne cache pas son goût pour la compétition. La fréquentation d'un champion du monde de coiffure, entraîneur de l'équipe nationale, n'est pas étrangère à la chose.

Le virtuose du ciseau songe désormais aux épreuves éliminatoires des champion-

ats du monde à Francfort en 2014.

Après nos jeunes médaillés d'athlétisme, le palmarès d'Alexandre entretient le vent d'olympisme qui souffle sur Dieding

Les petites mains

C'est à Zetting que Les Petites Mains sont nées il y a tout juste un an !

Couvrant les secteurs de Sarreguemines, Bitché et Forbach, la jeune association de soutien à la parentalité positive réunit des parents, des familles, des enfants et des professionnels de la naissance, du maternage et de l'éducation, pour permettre l'échange de savoirs et de savoir-faire lors de rencontres gratuites et divers ateliers.

Les Petites Mains, c'est chaque semaine, une "école en forêt" dans les bois de Zetting le mercredi matin, et chaque mois, un "atelier famille créative" pour (ré-)apprendre à créer de ses doigts ou découvrir les jeux coopératifs, ainsi qu'une rencontre sur un thème différent (le sommeil des enfants, le portage, la savonnerie, etc.), sans oublier une "papote allaitement" pour soutenir et informer les mamans (et leur supporters !).

Pour participer et pour s'informer sur les prochains événements:

<http://lespetitesmains57.blogspot.fr/>
Facebook (lien sur le blog)
06 85 48 50 46





Brève chronique familiale et militaire d'un aviateur.

Le 9 août 1923, il y a donc 90 ans, est mort accidentellement près de Bonn (Allemagne) Louis Buwel, pilote aviateur, âgé de 22 ans.

Louis Buwel était le fils de Jean Louis Buwel et de Marie Apolline Oswald, donc frère de Joseph Buwel (père de Armand et Irène Buwel). Après l'école communale à Zetting, Louis Buwel fréquenta l'Ecole Pratique à Sarreguemines (plus connue ensuite sous le nom de Collège Technique) où il obtint un diplôme de mécanicien.

Fortement impressionné par les exploits des aviateurs militaires, français et allemands, pendant la guerre de 1914-1918, il s'engagea alors vers 1921 dans l'Armée spécialité aviation. A cette époque l'Armée de l'Air n'existait pas encore et l'Aviation était rattachée à l'Armée de Terre.



**Base aérienne de Istres, Louis Buwel est le 3^{ème}
à partir de la gauche**

Après l'instruction militaire générale effectuée au 21^{ème} Régiment d'Aviation de Malzéville (près de Nancy) Louis Buwel poursuit une formation de pilote aviateur sur la base aérienne de Istres (Bouches du Rhône), à l'issue de laquelle il est nommé caporal aviateur. Louis Buwel est ensuite affecté au 12^{ème} Régiment d'Aviation de Bombardement stationné en Allemagne. Ce Régiment faisait partie des troupes d'occupation de la rive gauche du Rhin et de trois têtes de pont sur la rive droite du Rhin, en application d'une clause du traité de Versailles du 28 juin 1919. Au cours d'une mission aérienne, l'avion piloté par Louis Buwel tomba en panne et s'écrasa près de Bonn. Il n'y eut pas de survivants. L'acte de décès fut dressé à Bonn le 11 août 1923 par l'officier gestionnaire de l'hôpital militaire de Bonn.

Le corps de Louis Buwel fut transporté à Zetting par chemin de fer. Accueilli à la gare par une nombreuse population, le cortège se rendit en procession à l'église avec le curé et quelques aviateurs ayant accompagné le corps depuis Bonn. Il fut inhumé au cimetière (vers fin août 1923 peut-être, aucune date n'ayant pu être retrouvée)

Cet événement tragique causa une vive émotion dans le village mais nos grands-parents et parents n'en parlaient jamais. On peut citer néanmoins quelques témoignages recueillis longtemps après cet événement :

- Catherine Stem, née Brasse, voisine de la famille Buwel, nous a raconté que Louis Buwel, au cours d'une mission aérienne, a survolé le village de Zetting en en faisant plusieurs fois le tour.
- Soeur Germaine Hen, religieuse à Metz, ayant vécu dans sa jeunesse au Café de la Gare, nous a précisé qu'elle se souvenait encore de l'impressionnant cortège qui passa devant le Café de la Gare.
- Philomène et Marie Andres, filles de Nicolas Andres et de Elisabeth Buwel, donc cousines de Louis Buwel, nous ont dit qu'elles avaient assuré l'hospitalité dans la maison familiale qui hébergeait les quelques aviateurs.



Armand Buwel avec la collaboration d'Irène Buwel.

Bulletin d'information 2013



La compagnie « Budig »

La compagnie [budig] - Théâtre oblique est une association théâtrale implantée dans la Vallée de la Sarre. Ses activités sont multiples : elle emploie des acteurs et des techniciens professionnels dont c'est le métier de faire du théâtre, elle propose des ateliers de pratique théâtrale pour adultes et pour enfants, elle anime aussi des ateliers en milieu scolaire ; elle met fréquemment la qualité du patrimoine linguistique de notre région en avant. Son mode d'expression est généralement la forme burlesque, clownesque.



Il s'agit aussi de faire en sorte que les gens se rencontrent, s'amusent et amusent ceux qui viennent les voir. Les activités de la compagnie aboutissent ainsi, depuis deux ans, à des formes mixtes où professionnels, amateurs adultes et enfants se côtoient sur la même scène, au théâtre ou devant la caméra.

En 2013, plusieurs spectacles ont été joués à Zetting, Conférence loufoque et apicole chez Roland Zapp, De Vélo-fahrer lors de la journée Vélo Saar/Moselle, Das "Immer ebes" Orchester à l'invitation de l'Amicale des Sapeurs pompiers, et plusieurs habitants de la commune y ont participé : Eva et Noah Meyer, Flavie Meyer, Arthur Krauser, Laurent Barthel. Que soient ici félicités particulièrement les quatre enfants de Zetting qui participent depuis deux ans aux ateliers du mercredi, et qu'ils soient vivement encouragés à poursuivre leurs aventures sur scène !

Une séquence vidéo a également été tournée par TV Mosaik pour l'émission Platt bande à laquelle participaient les enfants de la classe de CE1, qui tous... portaient des moustaches !



Plus d'informations sur le site de la compagnie :

<http://budig.org>

Plantation en forêt



La neige à peine fondue, une quinzaine de volontaires a planté 500 arbres d'essences diverses dans la parcelle 6 : 200 merisiers (*prunus avium*), 200 érables sycomore (*acer pseudoplatanus*), ainsi que 100 alisiers torminal (*sorbus torminalis*).

Chaque arbre une fois planté a été soutenu par 2 piquets et protégé d'un filet, une précaution nécessaire contre l'appétit de la faune sauvage. On a aussi remarqué que les plantations des années précédentes prennent vie et se développent harmonieusement.

Diversifier les essences rend la forêt plus apte à résister aux intempéries et autres catastrophes naturelles comme la tempête de 1999.

A midi, une bonne soupe aux petits pois a réchauffé le groupe autour d'un feu de bois.



Quelques jours plus tard les enfants du CE1 accompagnés de leur institutrice se sont rendus en forêt dans la parcelle 10.

Le garde forestier, Sylvain Mouchet leur a fait une belle leçon sur les arbres, leur régénération, leur âge et les différentes essences qui peuplent notre forêt.

Fiers de contribuer à une action écologique, ils ont ensuite planté avec enthousiasme cinquante sapins Douglas (*pseudotsuga menziesii*) sur les conseils du maire, Jean-Marie Meyer et d'Alain Meyer, adjoint au maire.

Flash Info :

Les réservations de bois de chauffage enstéré (exploitation 2013/2014) sont à faire en mairie courant janvier.





La 6^{ème} édition "d'insolivres" proposée par le Conseil Général de la Moselle se déroulait cette année du 1^{er} au 23 juin. Le but de cette manifestation est de faire découvrir au public les livres et donc la lecture dans des lieux insolites. Dans ce cadre, les bénévoles de la bibliothèque de Zetting ont organisé le 15 juin une animation intitulée "Autour du pot de miel". Celle-ci

s'est déroulée chez M. Roland ZAPP, apiculteur bien connu de la localité, qui a bien voulu, pour ce faire, mettre à disposition son verger. Ce moment a permis au public de découvrir le monde des abeilles, de visiter des ruches, de voir une partie du processus de la récolte du miel, ainsi que la fabrication "d'hôtels pour insectes".



Cependant les temps forts de cette après-midi ont été la représentation, à deux reprises, d'un spectacle créé spécialement pour l'occasion par l'artiste local M. Laurent Barthel. Celui-ci, avec la participation de sa troupe de jeunes enfants, "**BUDIG**", a mis en scène de façon humoristique la vie d'une ruche. Le public, venu nombreux a su apprécier ce temps fort de la vie du village.



Vélo Saarmoselle



Belle affluence à l'occasion de la treizième édition de la journée Vélo SaarMoselle et du centième kilomètre de piste cyclable de la CASC. L'animation faite par les différentes associations a contribué au succès de cette journée et a rendu la halte à Zetting attractive.



La restauration et la buvette ont été tenues par le football club tandis que le club Country Valley a assuré le stand café-gâteaux ainsi que l'animation au courant de l'après-midi en faisant une démonstration de danse. Roland Zapp a invité les cyclistes à goûter son miel. Les enfants ont pu participer à un atelier de fabrication d'hôtel pour insectes.

L'orchestre « Romantic Sax » a animé l'heure de l'apéritif et du repas avec des airs de variété.



Dans l'après-midi, un drôle de cycliste, interprété par Laurent Barthel s'est rafraîchi dans l'eau du canal en interprétant son sketch « De Velofahrer ».





Les sapeurs-pompiers

A l'occasion de la Sainte-Barbe, Lucien Hoffmann, capitaine honoraire, s'est vu remettre des mains du lieutenant-colonel Friedrich, la médaille d'honneur en argent avec rosette, pour Services Exceptionnels rendus au sein du corps local.

Deux sapeurs, Benjamin Maas et Vincent Kirch ont été promus Sapeurs de 1^{ère} classe.

Le même jour l'amicale des Sapeurs-Pompiers a remis au lieutenant-colonel Friedrich un chèque de 500 Euros représentant le bénéfice d'une soirée théâtrale organisée au profit de l'Association des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France.



La fée PauLyne

Dragées & cadeaux

Dragées pour toutes occasions :
Baptême * Communion * Mariage
Pralinés variés pour les fêtes
Chocolat pour Noël - Confiseries

Paniers gourmands

ART DE LA TABLE - DÉCORATION DE SALLE

2, rue des Jonquilles - **57200 WIESVILLER**

Tél. 03 87 02 49 96

la.feepaulyne@free.fr - www.la-fee-paulyne.com

Demmerle & Fils

Tapissier - Décorateur

Stores intérieurs/extérieurs
Moustiquaires - Rideaux - Tringles à rideaux
Tentures murales - Literie - Fauteuils - Canapés
Couvertures - Couettes - Tapis - Moquettes ...

8, rue de la Libération

57410 PETIT-REDERCHING

Tél. 03 87 09 83 64 - FAX 03 87 09 73 65

Port. 06 85 01 00 28

www.demmerle.fr



Mars 2013 : Les vétérans organisent la saison !

Lors de l'Assemblée Générale des vétérans de Zetting, le président Francis STEINER a retracé le bilan sportif de la saison passée. **« Les résultats furent irréguliers comme la cohésion au sein de l'équipe parfois, mais un esprit « vétéran » de convivialité a globalement régné tout au long de la saison, qui s'est terminée par un excellent match à Omersheim avec une victoire sans appel. »**

Tout au long de la saison, l'adhésion des anciens vétérans de Sarreinsming s'est faite naturellement et a permis de renforcer l'équipe en nombre et en efficacité !

Le président et quelques autres membres souhaitaient que la relève soit assurée. C'est désormais chose faite, le nouveau comité ayant été élu au cours de cette assemblée. Il se compose comme suit :

- Président, GROSS Fabien ;
- Secrétaire, LE BORGNE Gilles ;
- Trésorier, STENGER Fabien ;
- Secrétaire-adjoint : MATHY Denis ;
- Trésorier-adjoint, HUTH Christian
- Assesseurs : RAYMOND Paul, DANIEL Philippe, STERN Christian, STEINER Francis.

STERN Christian fut désigné à l'unanimité nouveau coach de l'équipe par le comité, et DANIEL Philippe arbitre principal du club.

Le 13 octobre 2013, notre traditionnelle Marche d'Automne nous a permis de fêter le 30^e anniversaire de l'association. Cette manifestation fut une belle réussite et sera reconduite en 2014.

Nul doute que Patrice HEISCHLING et Jean-Claude ROHR sauront nous

concocter une nouvelle variante de ce parcours fort apprécié. De même pour le repas cuisiné par Jean-Paul et Antoinette HELMER, qui a su, une fois encore ravir les papilles de nos marcheurs.

Le président Fabien GROSS et le comité des vétérans de Zetting ont à cœur de remercier leurs sponsors pour la fourniture des nouveaux maillots du club. Un vin d'honneur a été organisé pour remercier nos deux sponsors donateurs : Steve Mathis et Aldo Sorrentino, respectivement responsables des sociétés Aviva Cuisines et Bouygues Telecom.

Les nouveaux maillots ont été présentés aux joueurs et aux membres du comité. Le club évoluera désormais et jusqu'à la fin du calendrier sportif dans ces nouvelles tenues « sud américaines ». Quand on sait que la coupe du monde se tiendra au Brésil en 2014... quoi de plus normal ! Espérons que ce maillot accompagnera de nombreuses victoires !



BRIOCHES DE L'AMITIE

Grâce à votre générosité, la vente des brioches de l'Amitié a permis de verser la somme de 552 € à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de Sarreguemines. Merci aux membres du Club des vétérans pour leur participation active.



Une année bien remplie pour l'A.S. Zetting



Equipes Séniors 2013/2014

Match corporatif LAKAL

Au mois de septembre 2013, l'équipe corporative de l'entreprise LAKAL à Sarrebruck, partenaire de l'AS Zetting, est venu disputer un match amical contre une équipe bavaroise qui s'est déplacée spécialement à cette occasion.

La rencontre et le repas qui l'ont suivi ont été organisés par l'AS Zetting.

L'occasion de passer une après-midi de détente très agréable pour ces sportifs amateurs.

Seule ombre au tableau de cette initiative fort sympathique : la blessure de Yannick GROSS, originaire de Zetting, qui a dû être évacué par les pompiers.



Avenir Val de Sarre

Envisagé depuis de nombreuses années afin de pérenniser le football dans le val de Sarre, le regroupement Avenir Val de Sarre fut créé au printemps dernier.

Il concerne les clubs de Wittring, Zetting, Sarreinsming/Blies Ebersing, Rémelfing, Siltzheim et Neufgrange.

L'objectif étant d'offrir la possibilité à nos jeunes footballeurs de bénéficier d'un meilleur encadrement et de progresser ainsi dans de meilleures conditions durant leur formation avant d'intégrer les équipes seniors de l'ASZ. Pour ce faire les clubs du regroupement ont uni leurs moyens en espérant qu'Avenir Val de Sarre connaisse le même succès que ses voisins de Moselle Est ou d'AES 08.

Vélo Sarremoselle

L'AS Zetting a participé à l'animation de la journée Vélo Sarre Moselle organisée le 1^{er} septembre dernier, en proposant buvette et restauration au niveau de l'écluse de Zetting. L'opération menée conjointement avec d'autres associations de la commune, et notamment l'association Country Valley, fut un grand succès.





Une année bien remplie pour l'A.S. Zetting

*Equipe de jeunes 12/16 ans portant
les équipements offerts*

Action humanitaire

L'Association sportive de Zetting a participé à une action humanitaire à l'attention de jeunes footballeurs togolais. La remise du matériel sur place a eu lieu le 20/10/2013.

L'opération a été organisée par David MEYER, dirigeant au sein du club et régulièrement présent en Afrique de l'Ouest dans le cadre de son activité professionnelle.

Au total 5 jeux de maillots ont été offerts par l'association à de jeunes footballeurs togolais de la ville de Sokodé. Le don effectué par l'ASZ aura permis d'équiper 3 équipes locales et une école en maillots, shorts et chaussettes.

Les 3 clubs sélectionnés pour la remise de ces maillots portent tous pour la première fois un véritable équipement sportif pour la pratique de leur sport favori.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à ces jeunes footballeurs qui rêvent tous de fouler les pelouses des plus grands clubs européens d'ici quelques années. C'est tout le mal que nous leurs souhaitons !



*L'arrivée de notre convoi lors de la
remise des équipements le 20/10/2013*

Carnaval 2013

Le carnaval reste la manifestation phare de l'AS Zetting. Le Bal des enfants du 10 février, animé depuis de nombreuses années par DJ57 et ses mascottes, a une nouvelle fois rencontré un franc succès et attiré de nombreux enfants et parents du val de Sarre dans la salle socio culturelle de Zetting.

Le bal du Rosenmontag, organisé le lendemain, lundi 11 février 2013, animé par Jacky Melody pour la 3^e année consécutive a également rassemblé de nombreux carnavaliers, habitués de ce rendez-vous du lundi soir.



Dates importantes :

Soirée Moules / Frites : samedi 1^{er} février 2014
Bal des Enfants : Dimanche 2 mars 2014
Bal du Rosenmontag : Lundi 3 mars 2014
Tout Le Monde Joue Au Football : Dimanche 6 juillet 2014

Contacts :

Président : MEYER Romain, 12 rue des Abeilles
57905 Zetting - T. : 03-87-02-23-80
Secrétaire : DEMUSSY Virginie, 1 rue des Vergers
57905 WITTRING - T. : 03-87-03-31-30



Souvenirs

Souvenirs...



1982

**Banquet du
Club Epargne
Bonne
Espérance**

1^{er} rang : Simone Plichta - Gilbert Klam - Roger Wissen - Marie-Thérèse Klam - Claude Schillé - Thiel Jean - Françoise Schillé - Patrice Florsch - Denis Florsch - Michèle Peifer - Alphonse Brunder - Denis Florsch - Alphonse Glatz - Jean-Paul Helmer - Marcelle Hen - Etienne Stromann - Jean Selame

2^{ème} rang : ? - Marie Bordonné - Eugénie Kirch - Bernard Hoffmann - Elise Barthel - Marcel Florsch - ? - Malou Glatz - Liliane Florsch - Pauline Lauer - Félicie Glatz - Ida Strohmman

3^{ème} rang : Eugène Plichta - Georgette Diebolt - Léo Bordonné - Victor Barthel - Carmen Kieffer - Fabien Hoffmann - Germaine Florsch - Robby le musicien - Lucien Peifer - Roger Klein - Yvonne Klein - Antoinette Helmer - Ernest Glatz Gaby Muller - Marie Jacobs

4^{ème} rang : André Strohmman - Joseph Jung - Estelle Muller - ? - Marthe Jung - Marie-Rose Peifer - Raymond Kieffer ? - Mme Florsch - Francis Florsch - Denis Schaeffer - Raymonde Schaeffer - Armand Hen Claude Muller - Bernard Jacobs



**1988 : les médaillés
du 35^{ème} anniversaire
du football club**

Gaston Huber - Gaston Klam
Jean Seitlinger (député) - Schneider(Tholey)
Aloyse Risse - Claude Schillé
Norbert Hoffmann - Gilbert Gross
Bernard Hoffmann - Adèle Hoffmann
René Rimlinger



**Année scolaire
1978-1979**
**Classe de CE2 et CM1
de Mme Solange MEYER**

1^{er} rang : Manuelle Wildermuth - Gilles Muller - Hervé Schmitt - Bruno Rohr - Gérald Aubert - Yves Jung - Michèle Clos Laurence Meyer

2^{ème} rang : Martine Jansen - Jacques Meyer - Pascal Muller - Stéphane Freyermuth - Michel Leroy - Florent Schmitt Frédéric Barthel - Eric Hen

3^{ème} rang : Christophe Dindinger - Suzy Klein - Martine Hoffmann - Raphaëlle Hoffmann - Cathy Meyer - Aline Meyer Sylvie Hoffmann



1965
Classe de M. Botzung
(à peu près de gauche à droite)

Gabriel Funrock - Bertrand Bordonné - Lucien Lauer - Patrick Dross - Jean-Paul Meyer - Marc Meyer - Daniel Dross Alain Meyer
- Denis Florsch - Gilbert Missler - Jean-Claude Jacobs - M. Raymond Wackermann - Didier Stern
Armand Meyer - un ouvrier - Marc Gunther - Roland Obringer - Germain Barthel - Denis Hoffmann - Damien Gunther Abbé
Demmerlé - Marcel Hoffmann - Francis Jung - Gérard Lauer - Patrice Heischling - Francis Florsch
Raymond Marion - M. Raymond Botzung - Armand Lauer - Marcel Muller - Clément Meyer - Lucien Muller
Daniel Schmitt - Sylvain Bordonné - Bernard Jacobs - Roland Jung - Camille Barthel - Jean-Paul Meyer
Maurice Hoffmann - Martial Wendling - André Albert



1961 Communion privée



1^{er} rang : Bernard Meyer - Maurice Hoffmann - Damien Gunter - Jeanine Meyer - Lilianne Klam - Antoinette Jacobs
 2^{ème} rang : Didier Stern - Camille Barthel - Simone Meyer - Marie-Hélène Muller - Martine Sins
 3^{ème} rang : Gilbert Missler - Martial Wendling - Antoinette Klein



Amicale Séniors

M^{me} Lehmann - M^{me} Port
 Obringer Thérèse Isabelle
 Madeleine Koenigsecker
 Heitz Denise - Bernadette Spreder
 Hoffmann Lucie - Marie Meyer
 Anne Meyer - Marie Lett
 Gaby Houver - Anne Wildermuth
 Malou Glatz

Sapeurs pompiers - Années 50

1^{er} rang : Pierre Jacobs (adjoint)
 Auguste Missler - Pierre Lauer
 Louis Klam - Eugène Hoffmann
 Pierre Jacobs (maire)
 2^{ème} rang : André Glatz - Louis Schillé
 Raymond Barthel - Joseph Jung
 3^{ème} rang : Auguste Kirch - Pierre Missler
 4^{ème} rang : ? - Marcel Meyer - ?





**Années 60
Banquet des
sapeurs-pompiers et du
conseil municipal**



Côté gauche :

Lucien Hoffmann - Gilbert Klam - Gérard Missler - Gaston Jung - Charles Obringer - Albert Jacobs
Raymonde Houver - Camille Stern

Côté droit :

Marcel Schillé - Marcel Meyer - Joseph Jung - Raymond Barthel - Raymond Wackermann - Yvonne Klein - Bernard Hoffmann

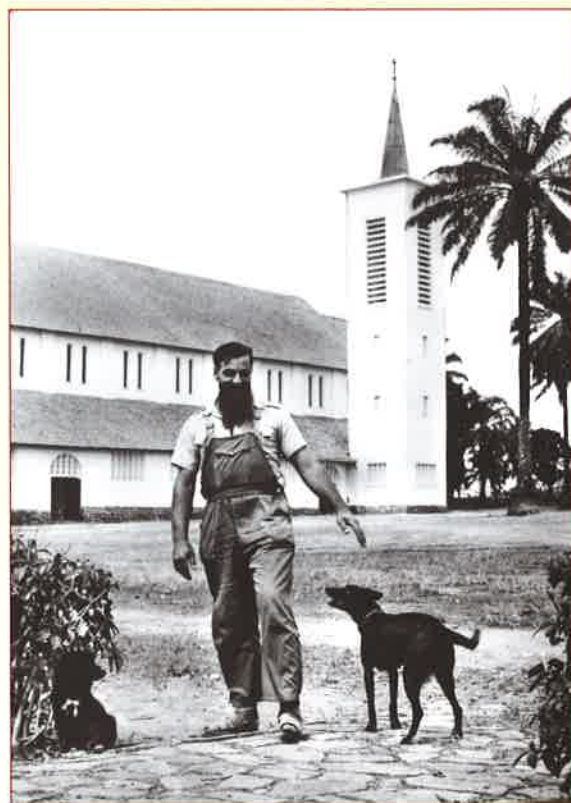


1953 :

Guy, Denis Meyer - Marcel Meyer - Joseph, Geneviève Meyer

Souvenirs

Souvenirs ...



1960 : Père Camille Spreder
au Cameroun
devant une église
qu'il a probablement construite



Souvenirs

Souvenirs...



Gérard Krauser - Fernand Brasse - Marcel Florsch - Roger Klein



1905

Joseph et Louis Buwel
dans la rue des charretiers



1960 : Xavier Spitzer – Marcel Meyer

1961

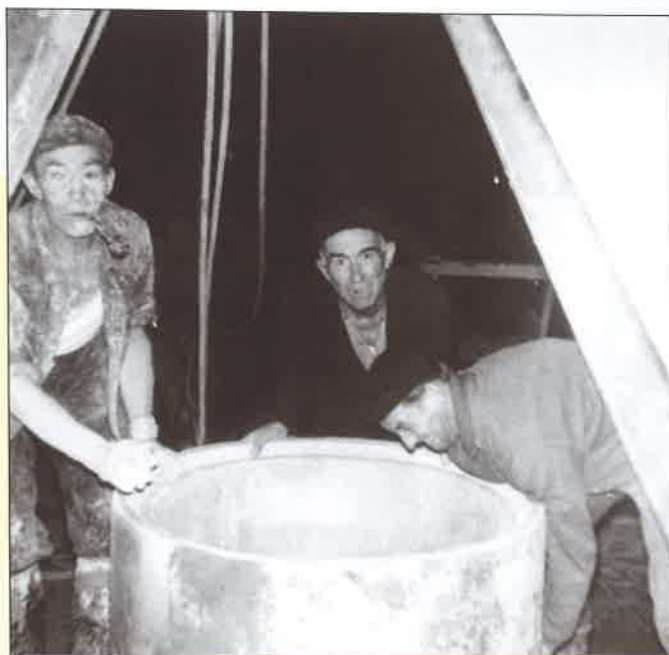
Aloyse Zins - Xavier Spitzer
Pierre Lauer – Marcel Meyer
Bernard Spitzer





1961

Jules Spreder
Lauer Pierre
Meyer Marcel



Années 60 :

Elise Missler – Norbert Hoffmann



Pierre Lett - Camille Pfefferkorn



Georges Marion - Norbert Hoffmann
Germaine Florch - Marcel Florch - Grégoire Muller



Souvenirs

Souvenirs...



1957

Jubilé sacerdotal de
l'abbé Jean-Baptiste Houpert



1957

Abbé Jean Huppert, curé de Dieding
de 1927 à 1957



Abbé Jean Huppert
et Antoinette Dehlinger



1944
Pierre Lutz,
maître tailleur



1943 - Rue Principale

1936 - La fontaine



Carte postale datant
de l'occupation



Renseignements utiles

Mairie :

13, rue de l'Eglise
Tél : 03 87 02 38 68
Fax : 03 87 02 20 29
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de mairie :

Mme Katia STUNER
Permanence du Maire
et des adjoints :
Lundi, Mardi, Vendredi,
de 18 H à 19 H et sur rendez-vous

Syndicat intercommunal des Eaux

de Zetting-Wiesviller-Woelfling :

Siège social :
Mairie de Zetting
aux heures d'ouverture
Tél : 03 87 02 38 68
Président : M. Fabien STENGER
Secrétaire : Mme Katia STUNER
Agent d'exploitation :
M. Christian HUTH

Agent technique :

M. Christophe HEITGER

Sapeurs pompiers :

Chef de centre local :
Adjudant Thierry MEYER
Tél : 18

Paroisse catholique :

M. l'abbé Franck KNORST
Tél : 03 87 98 07 10

Location de la chambre mortuaire :

s'adresser à la mairie
- Mise à disposition gratuite
pour les familles
des défunts de la commune.
- 60 € pour les familles
des communes voisines.

Groupe scolaire :

Ecole élémentaire : 03 87 02 34 26
Ecole maternelle : 03 87 02 27 41

Bibliothèque :

Relais 2a rue de l'Eglise
Ouverture : Lundi de 15 H à 18 H
Jeudi de 18 H à 21 H
Tél : 03 87 02 36 35

Déchèterie de Zetting :

Horaires d'ouverture :

Lundi et samedi :
9 H - 12 H 20 / 13 H - 16 H 50
Mercredi et vendredi : 9 H à 11 H 50

Déchèterie de Sarreguemines :

Heures d'ouverture d'été :

Lundi : 9H-12H30 et 13H à 17H
Mardi au vendredi : 9H à 12H30
et 13H à 18H
Samedi : 9H à 12H30 et 13H à 18H

Heures d'ouverture d'hiver :

Lundi : 10H à 12H30 et 13H à 17H
Mardi au vendredi : 10H à 13H
Samedi : 10H à 12H30 et 13H à 17H

Location de la salle socioculturelle

Suite aux diverses améliorations apportées à la salle socioculturelle,
le Conseil Municipal, sur le rapport du maire et après délibération,

décide de fixer les tarifs de location à partir du 1^{er} janvier 2010 (hors charges facturées en sus) comme suit :

- Soirée dansante, dîner dansant, soirée spectacle à but lucratif, loto familial 300 €
- Fête familiale (baptême, apéritif, lunch, banquet de mariage, anniversaire) et manifestations assimilées
(départ à la retraite, retrouvailles d'une classe d'âge) 250 €
- Petites manifestations (marché aux puces, expositions, marché de Noël, marches populaires,
bal des enfants) et Assemblées générales (hormis associations locales) 200 €
- Retrouvailles après funérailles 60 €
- Réunions d'information, réunions électorales Gratuité après accord du maire

Pour toute occupation de la salle, les charges sont dues au coût réel sauf pour les associations locales,
pour lesquelles la commune prend en charge 50%.

Les associations locales bénéficient :

- une gratuité par an • une facturation de la 2^e manifestation à 50% • une gratuité pour la distribution des brioches de l'amitié

Responsable de publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de : Armand BUWEL, Dominique GIOVANNONI, Alain MEYER, David MEYER, Michèle PEIFER,
Fabien STENGER, Lucien et Irène SCHLEGEL, Katia STUNER, Nicolas WEBER

Crédits photographiques : Armand GABRIEL, Claude Kalis, Yvonne et Roger Klein, Marie-Claire LEBORGNE, Marcel MEYER,
Joël MEYER, Didier STERN, Yves SCHOETTEL, Marie-Louise WENDLING, les écoles maternelle et primaire.

Couverture : Aquarelles de Raymond VILHEM - Maquette et impression : Imprimerie Sarregueminoise - 03 87 98 07 37



SOLUTIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISME

03 87 29 13 13

www.starck-elec.com

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Coteaux Val de Sarre
Agences à Neufgrange, Sarreinsming
et Witting



INTER-TOURS
voyages

3 Route de Phalsbourg
SARRE-UNION
122 Route de Bitche
SARREGUEMINES

Tél. 03 87 95 01 23
Fax 03 87 95 42 08

www.sotram-voyages.com

Jean-Marie LITZENBURGER
HORTICULTURE



10, rue des Vergers
57200 BLIESBRUCK
Tél.-Fax 03 87 02 37 04



HORNBERGER et Fils

APPLICATION GENERALE
DE PEINTURE EN BATIMENT
RAVALEMENT DE FACADES • PEINTURE
DECORATION • RESTAURATION DES EGLISES
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR

62 rue de Bitche • 57620 GOETZENBRUCK

Tél. 03 87 96 81 71

www.peinture-hornberger.com

Gedibois
BOIS & DÉRIVÉS
Bati-Colman



CONSTRUCTION BOIS
TERRASSES
ISOLATION BARDAGE
PARQUETS - CARRELAGE
MENUISERIE
AMENAGEMENT

sortie ZONE COMMERCIALE
57520 GROSLIEDERSTROFF
Tél. : 03 87 95 67 78 - www.bati-colman.fr



ENTREPRISE

EISENBARTH

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

1 place du Marché
BP 19

57540 PETITE ROSSELLE

eisenbarth@eisenbarth.fr

Tél : 03.87.85.29.22

Fax : 03.87.88.49.50

COIFFURE · VISAGISME · RELOOKING · ESTHETIQUE

SOLANGE SCHOETTEL

LA BIOSTHETIQUE®
PARIS

1 RUE DE LA SARRE - 57905 DIEDING ANNEXE DE ZETTING

TEL : 03 87 02 07 29

scm.coiffure@orange.fr - www.scm-coiffure.com